

Agenda des actions en Rhône-Alpes

Assemblée générale annuelle de l'association Rés'OGM Info à Vienne, salle André Sonaz, à l'Espace St Germain, **le vendredi 17 février 2012** de 15h30 à 18h : AG statutaire, repas puis soirée thématique sur l'avenir de l'agriculture sur inscription à resogminfo@free.fr

Vénissieux, mardi 24 janvier, 18h à 20h, Regards croisés sur les OGM avec Bernard Pintureau, INRA, Léo Coutellec, Philosophe des sciences, INSA de Lyon et un agriculteur de Grandes Terres, à l'Hôtel de Ville Organisé par Rés'OGM Info, la mairie de Vénissieux, en partenariat avec le Grand Lyon et la région Rhône-Alpes

A Aix les Bains, le 27 janvier 2012 à 20h30, soirée au cinéma Le Victoria, avec Jean-Pierre Berlan
Conférence débat : OGM et recherche

Dernières publications Rés'OGM Info

Compte rendu du séminaire Rapport Homme-Nature : regards croisés.

Réflexions sur notre relation à la nature en agriculture, organisé par Rés'OGM Info qui s'est tenu le **samedi 5 novembre 2011** au Musée dauphinois. Grenoble

Sur <http://www.resogm.org/spip.php?article163>

<http://www.resogm.org/IMG/pdf/CR-seminaire-RESOGM-Rapport-Homme-Nature-Grenoble-nov2011.pdf>

Voici quelques unes des questions qui nous animées ce jour-là :

Pourquoi le monde agricole traite-t-il aujourd'hui la nature comme il le fait ?

- ▶ D'où vient cette rupture Homme-Nature dans nos sociétés occidentales ?
- ▶ Pourquoi le productivisme a éloigné l'agriculture de la "terre" ?
- ▶ Pourquoi les freins au changement restent-ils forts ?
- ▶ Pourquoi le progrès est-il réduit et défini par les avancées technologiques ?
- ▶ Les choix technologiques sont-ils réfléchis et choisis par la société ou par les labos ?
- ▶ Les valeurs développées par les peuples indigènes peuvent-elles inspirer le monde occidental à renouer avec la nature ?

Compte rendu complet des interventions et vidéo en ligne de :

Le rapport de l'Homme à la Nature. D'où vient la rupture ?

Sabine Rabourdin, ingénieure et diplômée en ethnoécologie, auteur de *Les sociétés traditionnelles au secours des sociétés modernes*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2005

http://www.dailymotion.com/video/xmky8d_sabine-rabourdin_news#rel-page-under-1

Les valeurs actuelles du monde agricole au service de la nature ?

Maxime Prével, sociologue, EM Normandie, auteur de *L'usine à la campagne*, L'Harmattan, 2007

http://www.dailymotion.com/video/xmszkg_maxime-prevel-les-valeurs-du-productivisme-agricole_news

Dérives actuelles. Ce que nous dit la convergence des nouvelles technologies de notre société.

Daniela Cerqui, anthropologue, Université de Lausanne

http://www.dailymotion.com/video/xme1uj_daniela-cerqui_news#rel-page-under-4

Partenaire financier : 

Pour vous abonner, envoyer un mail vide à actu-subscribe@resogm.org 1/6

Comment nous inspirer du rapport à la nature des peuples indigènes

Sabine Rabourdin, ingénieure et diplômée en ethnoécologie, auteur de *Les sociétés traditionnelles au secours des sociétés modernes*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2005

http://www.dailymotion.com/video/xmtset_sabine-rabourdin-le-rapport-a-la-nature-chez-les-peuples-indigenes_news#rel-page-under-1

Compte rendu en ligne des formations sur l'actualité du dossier OGM en ligne sur

rédigé par Marie-Aude Cornu,

<http://www.resogm.org/IMG/pdf/CR-Actu-DossierOGM-Europ-octobre-2011-public.pdf>

Compte rendu de la formation sur les nouvelles techniques de manipulation du vivant

rédigé par Marie-Aude Cornu, amendé par Fabrice Laroche

<http://www.resogm.org/spip.php?article170>

Nouvelles parutions

Variétés végétales tolérantes aux herbicides : rapport d'expertise

Effet agronomiques, environnementaux et socio-économiques.

Rapport final de l'expertise scientifique collective sur les variétés végétales tolérantes aux herbicides (VTH) conduite conjointement par le CNRS et l'Inra, à la demande des ministères en charge de l'Agriculture et de l'Écologie

http://www.cnrs.fr/inee/communication/actus/docs/VTH-synth_totale-nov2011.pdf

et

http://www.inra.fr/l_institut/expertise/expertises_realisees/varietes_vegetales_tolerantes_aux_herbicides_rapport_d_expertise

Actualités liées aux OGM et à l'agriculture en France

<http://www.enviro2b.com/2011/12/05/ogm-les-francais-majoritairement-inquiets/>

OGM - Les Français majoritairement inquiets

Publié par Rédaction le 5/12/11 dans la catégorie Fil Info. Surveiller les réactions RSS 2.0.

© Enviro2B - Tous droits réservés

Un sondage publié ce week-end dans Dimanche Ouest-France révèle que 65% des Français se disent toujours inquiets de la présence éventuelle d'OGM dans les produits alimentaires.

Alors que le Conseil d'Etat a annulé la semaine dernière la clause de sauvegarde de la France sur les OGM, un sondage IFOP publié ce week-end confirme l'inquiétude des Français vis à vis de ce nouveau type de culture. Qu'ils soient de droite ou de gauche, 65% des Français se disent en effet toujours inquiets de la présence éventuelle d'OGM dans les produits alimentaires qu'ils consomment. Les sympathisants de gauche se montrent néanmoins plus inquiets qu'à droite, avec 73% contre 56%.

Des chiffres qui confortent les ministres de l'Environnement et de l'Agriculture dans leur volonté d'étudier tous les moyens à leur disposition pour interdire les OGM en France.

Partenaire financier : 

Pour vous abonner, envoyer un mail vide à actu-subscribe@resogm.org 2/6

UNION EUROPEENNE - Surveillance en 2009 et 2010 du maïs MON810 : les « faiblesses » scientifiques de Monsanto soulignées par les experts

(<http://www.infogm.org/spip.php?article4964>)

par Eric MEUNIER

En 2011, les experts français du Comité Scientifique (CS) du Haut Conseil des Biotechnologies et les experts de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (AESa) se sont penchés sur les rapports de Monsanto concernant la biovigilance des cultures commerciales dans l'UE de maïs MON810. Si dans les deux cas, les experts valident la conclusion qu'aucun effet lié à la culture du maïs MON810 n'a été observé, ils émettent cependant plusieurs critiques tant sur le fond que sur la forme.

Pour l'année 2009, le rapport de Monsanto concerne 94 850 ha de cultures réparties dans six pays : République tchèque, Portugal, Slovaquie, Pologne, Roumanie et Espagne [1]. Pour 2010, il s'agit de 91 190 ha répartis dans les mêmes pays [2]. La surveillance organisée par l'entreprise a été de deux sortes : générale, afin de repérer des effets non prévus ; et spécifique, afin de déceler de possibles effets anticipés lors de l'évaluation des risques, comme l'apparition de résistance chez les insectes. La surveillance générale a été réalisée au moyen de questionnaires adressés par Monsanto aux cultivateurs de maïs MON810 (240 en 2009 et 271 en 2010). La surveillance spécifique a été complétée par des analyses sur le terrain des populations d'insectes afin de détecter l'éventuelle présence d'une résistance à la protéine insecticide Cry1Ab sécrétée par le maïs MON810 (le nom du scientifique a été rendu anonyme dans le rapport). Cette surveillance générale et spécifique a été conduite conformément à la directive 2001/18.

La suite sur <http://www.infogm.org/spip.php?article4964>

Une nouvelle définition pour les aliments sans OGM

Marielle Court Mis à jour le 03/11/2009 à 21:21 | publié le 04/11/2009 à 21:20 Réactions (41)

<http://www.lefigaro.fr/environnement/2009/11/04/01029-20091104ARTFIG00065-une-nouvelle-definition-pour-les-aliments-sans-ogm-.php>

Le Haut Conseil va maintenant s'attaquer aux solutions techniques pour assurer la coexistence entre les différents types d'agricultures. Crédits photo : Stephane AUDRAS/REA

Le Haut Conseil des biotechnologies fixe à 0,1 % le seuil d'ADN transgénique pour l'étiquetage des produits conventionnels.

Qu'est-ce qu'un produit sans OGM ? Telle est la difficile question à laquelle vient de répondre le HCB (Haut Conseil des biotechnologies) saisi par le gouvernement en juin dernier.

Pour les plantes et les produits alimentaires qui en découlent, la mention « sans OGM » sera exclusivement réservée aux produits contenant moins de 0,1 % d'ADN transgénique. « Un seuil qui correspond à ce qui se fait souvent », commente Yves Bertheau, directeur de recherche à l'Inra (Institut national de la recherche agronomique). 0,1 % a été considéré « comme le seuil le plus bas techniquement réalisable et garantissant le respect du consommateur et la fiabilité des transactions », rappelle pour sa part Christine Noiville, la présidente du comité économique, éthique et social du HCB.

Pour les produits issus d'animaux (viande, laitage, fromage), la mention « nourri sans aliments OGM » sera également réservée aux bêtes ayant bénéficié d'une alimentation ne contenant pas plus de 0,1 % d'ADN

transgénique. Toutefois, le HCB laisse la porte ouverte à un étiquetage valorisant la nutrition ayant une teneur en OGM ne dépassant pas le seuil de 0,9 %. Ce chiffre est le seuil actuellement retenu au niveau européen au-delà duquel tout produit doit arborer la mention «avec OGM». «L'objectif sera de sécuriser un seuil significativement inférieur à 0,9 %, au bout de cinq ans, sur le fondement d'un plan de progrès. Cette disposition permettrait aux éleveurs très dépendants de produits d'importation, mais qui s'efforcent d'utiliser des aliments non étiquetés OGM, de valoriser leurs efforts», explique le communiqué du Haut Conseil.

Premiers à réagir, les professionnels des semences mardi ont pris acte «sans adhérer à l'ensemble du contenu du texte». Ils dénoncent notamment la souplesse apportée par le Haut Conseil pour la nourriture des animaux «de nature à brouiller la visibilité» en particulier pour les consommateurs. «Cet avis montre la complexité des discussions sur les OGM et pose parfaitement les bases du débat», souligne à l'opposé Arnaud Gossement, porte-parole de l'association France Nature Environnement (FNE).

Il est vrai que beaucoup d'autres questions vont encore devoir être examinées. Sur la base de cet avis, le gouvernement va préparer dans les semaines qui viennent un projet de décret «définissant l'étiquetage» mais dans la foulée, il devrait rapidement ressaisir le HCB et notamment son comité scientifique afin de déterminer les conditions de coexistence et les distances qui devront séparer les cultures OGM des cultures conventionnelles. Tout cela même si actuellement, les cultures OGM sont interdites sur le territoire français.

La coexistence peut être assurée de deux manières. Soit par de grandes distances, «mais Yves Brunet, chercheur à l'Inra de Bordeaux, a montré que le pollen de maïs pouvait parcourir plusieurs kilomètres», rappelle Yves Bertheau. Soit par des zones dédiées, mais on imagine sans peine la difficulté et les débats houleux qu'il pourrait y avoir dans notre pays pour établir de telles zones.

«Trop d'étiquetage tue l'étiquetage»

La coexistence se pose aussi pour l'apiculture. Dans l'avis rendu mardi, le HCB estime qu'une mention sans OGM pour le miel «ne peut être fondée sur un seuil de présence d'ADN transgénique mais sur une distance minimale entre les ruchers et les cultures OGM».

Autres questions en suspens, celle de la répartition des surcoûts si l'on veut permettre la coexistence de deux filières. Ou encore celles des assurances ou système de compensation. «La loi situe le seuil déclenchant la responsabilité sans faute de l'agriculteur au seuil communautaire de 0,9 %», rappellent les semenciers.

Des discussions qui ne devraient par effrayer Catherine Bréchnignac, la présidente du HCB et par ailleurs directrice générale du CNRS. Cette dernière s'est félicitée mardi «de l'écoute des membres du comité qui ont su dépasser les intérêts particuliers qu'ils représentent». Le sénateur UMP Jean Bizet, très investi dans la question des OGM s'est montré beaucoup plus circonspect, estimant à propos de ce premier avis que «trop d'étiquetage tue l'étiquetage».

Actualités liées aux OGM et à l'agriculture en Europe

UNION EUROPEENNE - Quatre autorisations d'OGM données la veille de Noël

par Eric MEUNIER

Le 22 décembre 2011, la Commission européenne a autorisé la commercialisation de quatre Plantes Génétiquement Modifiées (PGM) transgéniques : les maïs Mir604*Ga21, Bt11*Mir604 et Bt11*Mir604*Ga21, tous trois de Syngenta, et le coton 281-24-236*3006-210-23 de Dow AgroSciences [1]. Ces quatre PGM produisent des insecticides et sont à la fois résistantes à des herbicides [2]. Les autorisations données concernent l'alimentation humaine et animale ainsi que, pour les trois maïs, l'importation et la transformation, mais pas la culture. Ces quatre décisions de la Commission européenne font suite à l'absence de majorité qualifiée au Conseil des ministres de l'Agriculture qui s'était tenu une semaine plus tôt, le 15 décembre 2011. Lors de ce conseil, la France s'était abstenue sur les quatre propositions d'autorisation présentée par la Commission européenne, comme nous l'a indiqué le ministère de l'Agriculture.

La suite sur <http://www.infogm.org/spip.php?article4971>)

ABSENCE D'IMPACTS DES OGM SUR LA SANTE : UNE ETUDE « BIAISEE [ET] ORIENTEE »

<http://www.infogm.org/spip.php?article4967>

par [Eric MEUNIER](#), décembre 2011

La revue *Food and Chemical Toxicology* va publier les résultats d'une étude menée par une équipe de chercheurs, dont Agnès E. Ricroch de l'institut AgroParisTech [1]. S'intéressant aux travaux d'analyses toxicologiques de maïs, pomme de terre, soja, riz et triticale GM, les chercheurs ont étudié 24 articles scientifiques dont 12 portaient sur des études des effets à long terme (plus de 90 jours) et 12 consistaient en une analyse multigénérationnelle. Ces 24 études ont été sélectionnées par le biais d'une base de données contenant 32 000 références bibliographiques, mise en place par A. Ricroch notamment. La sélection a été faite à l'aide de mots clefs (55 articles scientifiques comme résultats) puis en retenant les études conduites sur des tests de plus de 90 jours ou multigénérationnels. La conclusion des chercheurs est sans détour : « *les résultats de toutes ces 24 études ne suggèrent aucuns effets sur la santé et, en général, aucune différence statistiquement significative [entre plantes GM et plantes non-GM] n'a été observée dans les paramètres étudiés* ». En clair, les OGM ne posent pas de problème sur le plan sanitaire, ce qui permet à Agnès E. Ricroch d'affirmer, un peu vite on va le voir, que « *le débat sur les OGM d'un point de vue sanitaire est clos* » [2]. Mais pour Marc Lavielle, membre du comité scientifique du Haut Conseil des Biotechnologies (HCB), et interrogé par Gilles van Kote du journal *Le Monde*, cette étude est « *biaisée* » et « *extrêmement orientée* » [3]. L'expert français, chercheur en statistiques à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria), analyse la valeur scientifique de cette étude en précisant au journaliste que « *ce qui est terriblement gênant, c'est qu'elle conclut à l'absence de différence [entre animaux ayant consommé des OGM et animaux n'en ayant pas consommé] sur la base d'une méthodologie ne correspondant pas aux lignes directrices publiées aussi bien par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation [ANSES] que par l'Autorité européenne de sécurité des aliments [EFSA]* », soulignant même un cas de partialité des chercheurs puisqu'« *ils tiennent compte sans la critiquer d'une étude portant sur des groupes de trois animaux, un échantillon bien trop faible pour permettre de conclure quoi que ce soit* ».

Une méta-analyse ne saurait se contenter de compiler des publications existantes. Il faut aussi en dégager les méthodologies et en présenter une analyse critique, comme l'avait fait l'ANSES dans son rapport sur l'évaluation du MON810. Notamment, quelles sont les hypothèses nulles testées, quelles sont les puissances statistiques, etc. Enfin, même si des études méthodologiquement correctes existaient, et qu'elles excluent une différence entre les groupes, cela ne justifierait pas de déclarer le produit étudié « sans risque ».

sanitaire », qui est une conclusion non scientifique puisqu'elle dépasse largement la portée des données. Il faut rappeler également que les experts européens, réunis au sein de l'EFSA, ont justement fourni de nouvelles « règles » pour conduire ces analyses, en 2011. Il est donc surtout attendu aujourd'hui que les analyses fournies par les pétitionnaires dans les dossiers de demande d'autorisation soient construites conformément à cette règle. Ce qui n'est toujours pas le cas. Dans le cas précis du maïs MON810, Inf'OGM avait d'ailleurs interpellé le gouvernement français sur l'incapacité de la Commission européenne à certifier raisonnablement que le maïs MON810 n'est pas toxique [4]. Enfin, les impacts sur la santé ne sauraient être confinés aux seules évaluations d'impacts de toxicologie comme le fait Agnès Ricroch. Il y a également les questions d'allergénicité par exemple. Et l'on sait aussi que le débat sur les OGM n'est pas confiné aux seules questions sanitaires : des questions environnementales et économiques se posent également, comme l'illustre le problème du pollen issu du maïs MON810 retrouvé dans le miel.

La chercheuse Agnès Ricroch, qui a travaillé sur cette métaanalyse d'études sur les impacts sanitaires de plantes transgéniques, a également effectué une présentation le 9 décembre 2011 au colloque « *Ces biotechnologies végétales qui façonnent les plantes cultivées* » organisé par la Fondation Écologie d'Avenir dont le Conseil d'orientation est présidé par Claude Allègre. La présentation concernait « *les bénéfices économiques et environnementaux de cotonniers résistant à certains insectes* » [5]. La scientifique y était présentée, de façon un peu alambiquée, comme travaillant « *sur l'analyse de la façon dont le domaine de validité des connaissances scientifiques disponibles est évalué et pris en compte dans l'intervention publique mettant en jeu l'articulation 'agriculture, la conservation de la biodiversité et la cohésion économique'* ». Sa présentation a été basée sur une autre métaanalyse d'études d'impacts économiques et environnementaux (apparition ou non de résistance chez les insectes cibles et non cibles de la protéine Bt) du coton Bt. Pour ce travail, Agnès E. Ricroch a là encore utilisé « sa » base de données de références scientifiques sur les plantes transgéniques (comme pour l'étude abordée ici) : il est possible que d'autres métaanalyses d'études sur d'autres thèmes soient publiées prochainement.

[1] « Assessment of the health impact of GM plant diets in long-term and multigenerational animal feeding trials : a literature review », Snell C. et al., 2011, *Food and chemical toxicology*

[2] Europe 1 avec AFP, le 15 décembre 2011, <http://www.europe1.fr/France/OGM-le...>

[3] *Le Monde*, 16 décembre 2011, Gilles van Kote « Impact des OGM sur la santé animale : le débat n'est toujours pas tranché »

[4] <http://www.infogm.org/spip.php?arti...>

[5] <http://fondationecologiedavenir.org/>

Association Rés'OGM Info

Siège social : 58 rue Raulin 69007 LYON

Bureau : Place Général de Gaulle 26400 CREST

www.resogm.org resogminfo@free.fr

Newsletter réalisée par Marie-Aude Cornu, animatrice coordinatrice régionale